

COOPERATION BIPARTITE CDE

Une réunion a eu lieu à Djibouti le 28 décembre 2009 faisant suite à la réunion d'Addis-Abeba du 23 Novembre 2009 et portant sur la réhabilitation entre les autorités nationales et la partie Ethiopienne.

Cette réunion tripartite s'est déroulée dans les locaux du Ministère des Finances de Djibouti et a réuni l'ensemble des protagonistes de ce dossier. La délégation Djiboutienne était conduite par **S.E.M. ALI FARAH ASSOWEH**, ainsi que le Ministre de l'Equipement et des Transports de Djibouti accompagné de Messieurs SIMON MIBRATHU, Secrétaire Général du Ministère des Finances, SAID ISMAIL, Directeur des Finances, ALMIS MOHAMED ABDILLAHI, Directeur du Financement Extérieur, Mahamoud Robleh Darar, Directeur commercial du CDE, MOHAMED KHAIREH ROBLEH, Conseiller du Ministre des Transports et de Mme FATO ABDOULKADER, responsable du suivi des projets du FED.

La délégation Ethiopienne était conduite par **S.E.M. AHMED SHIDE**, Ministre d'Etat des Finances, Messieurs TIUM TAKAE, BELACHEW BEYENE, GETACHEW ABEBE, MESFIN TILAHUN et accompagnée de l'Ambassadeur d'Ethiopie à Djibouti.

La réunion a porté sur (i) le projet de réhabilitation de la ligne ferroviaire et sur sa mise en œuvre, (ii) les difficultés rencontrées par le contractant et (iii) le financement additionnel du projet. Cette réunion répond au souci des autorités Djiboutiennes de renforcement des échanges commerciaux et physique avec le transport des marchandises et des personnes en privilégiant des modes de transport complémentaires que sont la route et le chemin de fer. Dans ce sens, la réhabilitation de la voie ferroviaire financé par l'Union Européenne à hauteur de 50 millions d'Euros permettra le remplacement de 114 Km de rail de 20Kg et de 9 ponts métalliques ainsi que le renforcement de 40 autres ponts.

Les discussions ont été menées dans un objectif d'apporter une solution aux contraintes actuelles dans la mise en œuvre du projet et des importants retards constatés dans l'exécution des travaux. Ces retards avaient eu par ailleurs des répercussions néfastes sur le trafic normal du chemin de fer en septembre 2009 et les travaux de réhabilitation ont fait l'objet de suspension de la part des autorités Ethiopiennes suite à la demande du contractant d'une extension de 18 mois de la durée des travaux et d'une requête pour un financement complémentaire de 27 millions Euros.

La réunion a porté sur les recommandations de l'audit technique indépendant effectué par l'Union Européenne et sur la stratégie commune à adopter ainsi que sur le renforcement de la supervision avec la mise en place d'un comité d'expert bipartite.

La partie Djiboutienne et la partie Ethiopienne ont, à ce titre, mentionné les efforts communs pour relancer le processus de la réhabilitation de la voie ferrée. Les deux parties ont souligné leur souhait de maintenir ce dialogue et une réunion est d'ores et déjà prévue dans le courant 2010.